

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la séance du 11 mars 1958.

AVIS

PRÉSENTÉ

au nom de la Commission de l'agriculture (1) sur les propositions de résolution de :

- 1° M. CUIF, Mme Marie-Hélène CARDOT, MM. HOUDET, LACHÈVRE, François PATENOTRE, PERDEREAU et RESTAT, *tendant à inviter le Gouvernement à modifier l'article 17 de la loi n° 56-780 du 4 août 1956 relatif au nouveau régime fiscal des transports de marchandises ;*
- 2° M. PAUMELLE, *tendant à inviter le Gouvernement à modifier l'article 2 du décret n° 56-933 du 19 septembre 1956, de manière à étendre au département du siège de l'exploitation et aux départements limitrophes l'exonération de la taxe générale et de la surtaxe sur les transports de produits et matériels agricoles et forestiers.*

Par M. CUIF

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 12 mars 1958. (Compte rendu *in extenso* de la séance du Conseil de la République du 11 mars 1958, page 471, 1^{re} colonne.)

(1) Cette Commission est composée de : MM. Restat, *Président* ; Durieux, Capelle, *Vice-Présidents* ; Le Léanec, de Pontbriand, *Secrétaires* ; Bataille, Baudru, Georges Boulanger, Brégégère, Brettes, Cuiif, Claudius Delorme, Jean Doussot, Florisson, Hoeffel, Houdet, Edmond Jollit, Koessler, Jean Lacaze, Le Bot, Mathey, Monsarrat, Naveau, Pascaud, François Patenôtre, Jules Pinsard, Primet, de Raincourt, Suran, Zéle.

Voir les numéros :

Conseil de la République : 695 (Session de 1956-1957), 214 et 281 (Session de 1957-1958).